

tons Dablon et Crespien (Lac Saint-Jean). Un certain nombre d'ouvriers de Québec, employés à ces travaux, ont pris des lots dans la région.

A la suite de ces travaux, le gouvernement a donné ordre d'ouvrir une route partant de la station du lac Gros Vison, sur le chemin de fer Québec et Lac St-Jean, et allant couper la route dont nous venons de parler à un arpent du lac des Commissaires.

Les terres situées de chaque côté du chemin ont été cédées gratuitement par le gouvernement à la société, pour qu'elle puisse les distribuer aux colons qui s'adressent à elle. Nous apprenons que la plupart des lots disponibles sont déjà pris.

LE NORD DE MONTREAL

Etablissement et amélioration des routes—Utilité de ces travaux—Les colons s'établissent partout—Le Nominique

Montréal, le 12 novembre 1896.

Honorable Louis Braubien,
Commissaire d'agriculture et
de la Colonisation, Québec.

MONSIEUR,

Je suis heureux de vous faire connaître le résultat du voyage que j'ai fait dans le Nord de Montréal. Il y a quelque temps, en compagnie de monsieur T. A. Christin.

La première chose que j'ai constatée est l'état d'aïssance dans lequel se trouvent les colons anciens et nouveaux grâce au travail que leur a procuré votre département.

Le progrès accompli pendant les derniers six mois est considérable sous tous les rapports. La réparation des routes a augmenté le nombre des colons et nous comptons, cette année, cinquante familles de plus que l'an dernier et beaucoup de ces familles, surtout celles qui arrivent l'automne, apportent avec elles leur matériel de ferme et leurs troupeaux d'animaux, chose qu'elles n'auraient jamais pu faire si les chemins publics étaient restés dans leur ancien état.

Sur le chemin Chapleau, en arrivant à La-Lidvre, j'ai rencontré un colon monté avec toute sa famille, son ménage, trois chevaux et neuf bêtes à cornes.

La réparation des routes n'est pas encore terminée, mais il y en a assez de fait pour permettre à un courageux colon d'entreprendre et de faire en bonne condition le voyage de La Lidvre avec tout ce qui lui est nécessaire pour un établissement prospère.

Ces réparations et ces déviations de chemin entre Labelle et La-Lidvre sont l'oeuvre la plus humanitaire et la plus nationale qu'ait entreprise votre gouvernement depuis des années. Quand elles seront terminées, vous aurez doté cette partie importante de notre province d'une route principale capable de rendre aux nombreuses populations échelonnées sur son parcours, à peu près tous les services qu'on peut attendre d'une voie ferrée. D'ailleurs, la reconstruction du chemin Chapleau était devenue une nécessité publique et vous l'avez comprise en la faisant exécuter tel qu'il le convient. Les obstacles ont été si bien écartés et tous les avantages mis avec tant de soin à profit que deux chevaux pourront à l'avenir tirer sans fatigue le long de cette route un omnibus chargé de dix à quinze passagers avec leurs bagages personnels. Quelle révolution ça sera pour notre pauvre et ancien Nord!

Voilà pour la distance qui sépare La-

belle des bords de la rivière-du-Lidvre, et je puis en dire autant des travaux des chemins qui relient entre eux La-Lidvre, Saint-Gérard-de-Montarville et le Rapide-de-L'Original. Le chemin qui longe la Kamik est aussi un chemin de première classe et celui que l'on est en frais de faire pour atteindre le lac des Ecoeres n'est pas moins important que les autres, car il ouvre à la colonisation l'une des plus fertiles régions du Nord. Ce qui le prouve, c'est que la colonisation a devancé les chemins et, sur une distance de trois milles, en haut du lac, tous les terrains sont déjà occupés par des colons de premier choix.

Sur La-Lidvre, à partir de la Ferme-Rouge, sur un parcours de plus de trente milles en montant, mêmes progrès à constater, partout des colons établis. Ces gens sont contents et en bonne voie de succès.

La colonisation avance à pas de géant vers l'ouest, envers tout et contre tout; le canton Robertson qui n'a pas encore tout ce qu'il lui faut en fait de communications compte déjà soixante-quinze familles, et, si au printemps prochain vous faites jeter, monsieur le commissaire, comme c'est votre intention, un pont sur la rivière au Staple-de-L'Original, je ne serais pas surpris que l'on doublerait le chiffre de ces familles dans le cours de l'été qui suivra.

Vous avez répondu encore à un besoin pressant en faisant construire le chemin qui conduit au nouveau canton Nantel et passe par la Macaza. C'est de ce côté que nous dirigerons le plus de colons le printemps prochain, si l'arpentage de ce canton est fini. J'ai sous la main tout le monde qu'il faut pour l'occuper. Ce sera chose facile d'ailleurs car le sol est d'excellente qualité et on pourra y arriver par une route de première classe. Le nouveau chemin qui s'étend du canton Chapleau au 11^{ème} et 12^{ème} rangs du canton Minerve a déjà trouvé son utilité, une quinzaine de lots sont déjà occupés par des familles qui ont fait des défrichements considérables. La déviation du chemin de la Minerve rend aussi d'importants services.

Je ne dirai rien de l'établissement du Dr Jacques au canton Turcon, qui fait des merveilles au milieu de la forêt. Il y a déjà quarante familles de rendus, me dit-on, et une fois le chemin terminé jusqu'au coeur de la colonie, cette population se triplera dès le printemps. Plusieurs de ces familles déjà fixées ont fait, cet été, des défrichements. Quelques-unes ont pu récolter assez pour leur hivernement.

Au Nominique, sur les quatre milles de chemin qui ont été faits dans le rang 7 de Loranger pour atteindre le Lac Sawga, tous les lots sont occupés par de bons colons.

Je m'attends à ce que, l'été prochain, comme conséquence des progrès qui se sont accomplis, le nombre de colons venant de partout sera immense. Et le vrai pays des touristes et des chasseurs sera le Nominique. Quelle belle route le voyageur aura à parcourir pour y arriver. Tout en jouissant des beautés d'une forêt sans égale, il pourra à son gré faire le coup de feu, et ce, jamais sans résultat, car le gibier abonde partout.

L. E. CARUFEL,
Agent de Colonisation.

ORPHELINAT AGRICOLE DANS LE COMTE DE BELLECHASSE

ETABLISSEMENT DE ST-DAMIEU DE BUCKLAND

A l'honorable E. J. Flynn, Premier-Ministre de la Province de Québec.

Monsieur le Premier Ministre,

L'intérêt que vous et votre gouvernement avez toujours porté à la grande cause de l'agriculture et de la colonisation, me fait une obligation de vous parler d'une oeuvre, toute jeune, il est vrai, mais qui est destinée à lui prêter un concours efficace: Je veux parler de l'Orphelinat Agricole de St-Damien-de-Buckland, dans le comté de Bellechasse.

Cet orphelinat agricole, tout jeune encore (puisque'il n'a que quatre ans d'existence), sans aucune autre ressource que la charité publique et la protection de la Divine Providence, a pu nourrir, entretenir à peu près 52 orphelins abandonnés, retirés des différentes paroisses de la Province de Québec.

Le but de notre oeuvre, c'est de faire de la colonisation avec ces petits orphelins. Cette oeuvre comprendra le petit et le grand orphelinat. Le petit orphelinat, qui est maintenant organisé, est sous la direction des Révérendes Soeurs de Notre-Dame-du-Perpetuel-Secours. Le grand orphelinat que nous sommes à organiser sera sous la direction de prêtres dévoués à cette belle oeuvre. Au petit et au grand orphelinat, ces enfants auront des instructions théoriques et pratiques sur l'agriculture, l'horticulture et sur toutes les choses nécessaires et utiles au bon cultivateur. En outre, ils ont une ferme qu'ils cultivent eux-mêmes sous la direction d'un chef de pratique. Cet orphelinat est une véritable école d'agriculture. Mais, lorsque ces enfants auront l'âge voulu, un prêtre partira avec un détachement de ces jeunes gens pour s'enfoncer au sein de la forêt, afin de former une nouvelle paroisse, où chacun de ces enfants serait établi sur une terre. Cette paroisse deviendrait un centre de colonisation où le trop plein de nos vieilles paroisses viendrait se fixer, j'en ai la certitude. En effet, j'ai déjà visité 67 paroisses, à domicile, et un très grand nombre de chefs de familles m'ont manifesté le désir sincère de nous suivre dans la forêt, du moment que tout sera organisé.

Je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai la haute approbation de son Excellence le Cardinal Tachereau et de son vénérable coadjuteur, monseigneur Bégin, et de tout le clergé en général.

De plus, nous aurons des boutiques où les enfants qui n'auraient pas le goût de la culture de la terre, pourront apprendre différents métiers, afin d'aider par leurs industries au progrès et aux développements rapides de ce centre de colonisation.

Une fois cette nouvelle paroisse organisée, l'Ordinaire du diocèse, nommerait un curé, et alors nous porterons nos forces sur un autre endroit de la province. Mais, pour cela, comme nous le disait Son Excellence, il nous faut des ressources considérables pour mener une oeuvre aussi grande. Cependant, il ne faut pas se laisser effrayer outre mesure.

La Divine Providence qui a tout préparé, a fait éclore et a protégé cette oeuvre par des moyens si merveilleux, saura continuer ses largesses jusqu'au développement complet de cette oeuvre si patriotique. D'ailleurs, le pays tout entier y est intéressé. C'est ce que le peuple a parfaitement compris. Dans

toutes les paroisses que nous avons visitées, on nous disait: "Mais cette oeuvre, la plus utile entre toutes, manquant à notre pays. Ne vaut-il pas mieux faire quelques sacrifices pour ces enfants afin de les instruire, de les former, d'en faire de bons et honnêtes cultivateurs, aimant le travail, s'intéressant au progrès et au bien commun du pays, qui d'être obligés de payer plus tard des sommes immenses pour les maintenir dans les prisons et les pénitenciers?"

N'est-ce pas, monsieur le Premier-Ministre, que cette oeuvre sera une véritable économie pour le pays, sans compter que ces jeunes colons, par leur intelligence, leurs connaissances pratiques, leur amour du travail, par leurs vertus religieuses, morales et civiques, deviendront, à leur tour, des modèles et des exemples pour les nouveaux colons qui viendront se fixer auprès d'eux. Ainsi, ces jeunes gens, au lieu d'être une source de dépense pour la province et un danger pour la société, seront, par leur travail, une source de revenus par l'élan qu'ils pourraient donner à l'agriculture et à la colonisation dans ces nouvelles paroisses.

Veillez, Monsieur le Premier Ministre, agréer l'expression de mon plus sincère attachement, et me croire,

Votre tout dévoué en N. S.

J. O. BROUSSEAU, prie, Directeur.

SECTION RESERVEE à la SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE

STAMPAGE DU FROMAGE ET DU BEURRE

et inscription des fromageries et des beurrieres.

Sur instructions reçues de l'honorable ministre de l'agriculture fédéral, M. le professeur James W. Robertson, commissaire de l'agriculture et de l'industrie laitière de la Puissance, a adressé au public intéressé, en octobre dernier, une circulaire pour connaître l'opinion des personnes qui, à divers titres, s'occupent d'industrie laitière ou s'intéressent au succès de cette industrie de quelque manière.

La question de l'étampage du beurre et du fromage est de première importance; elle a ses partisans et ses adversaires. Mais, il y a, à son sujet, une chose qu'il ne faut pas oublier, c'est que les marchands d'Angleterre sont ceux qui, en se basant sur des griefs plus ou moins réels, ont demandé la marque spéciale de la date sur nos fromages. Or, malgré quelques inconvénients que j'ai déjà eu l'occasion de faire discuter dans le "Journal d'Agriculture", en donnant des avis aux inspecteurs de syndicats, le printemps dernier, je crois que, au point de vue des avantages qu'elle nous donnerait auprès du marché anglais, la marque telle que demandée devrait être adoptée. Il ne faut pas perdre de vue que, avant tout, il nous faut donner satisfaction à nos consommateurs. Quand on leur aura montré la bonne volonté que nous avons de leur mettre à même de se convaincre que nous ne les trompons pas, il nous sera ensuite possible de leur montrer, produits en main, que des fromages du mois d'août de l'Est de la province sont aussi bons que des fromages du mois de septembre de l'Ouest.

Quant à l'inscription des fabriques sur un rôle spécial tenu à cet effet par le département de l'agriculture fédéral, je ne crois pas que personne y fasse objection, car elle servira à faire conserver la bonne réputation des bons pro-